

AD77, SC 26456 – lettre de la Feldkommandantur de Melun évoquant l'action antiallemande de certains enfants, 18 décembre 1941.

FELDKOMMANDANTUR 680

*1615
Calvix*

MELUN, le 18 Décembre 1941.

A Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne

Objet : Souillure d'une plaque de l'Armée allemande à la maison rue de Dammarie, n° 62

Le 12 de ce mois, de grand matin, une plaque sur la maison de l'aumônier de la Feldkommandantur 680, rue de Dammarie n° 62, portant l'inscription : "Aumônier militaire, protestant et catholique" a été souillée au crayon noir. Sur la plaque, on avait inscrit "Vive de Gaulle" avec de chaque côté une croix à deux branches latérales.

Je me suis abstenu de prendre des mesures répressives spéciales. Je vous prie d'inviter la Gendarmerie et la Police Municipale de MELUN à enquêter très soigneusement sur ce délit.

Si de semblables manifestations devaient se renouveler, je me verrai, à mon grand regret, obligé de prendre immédiatement des sanctions. Les auteurs étant probablement des enfants, je vous prie d'inviter encore une fois les parents et les maîtres à surveiller étroitement les enfants et à appeler leur attention sur le fait que leur responsabilité est engagée, s'ils négligent le devoir de surveillance qui leur incombe.

P. le Feldkommandant
LINSCHMANN